

CONTRE SENS CYCLABLE ou DOUBLE SENS CYCLABLE

Périmètre Gare - Grands Boulevards- Isère



Voirie-Circulation / Déplacement Accessibilité

Septembre 2008

EXISTANT :

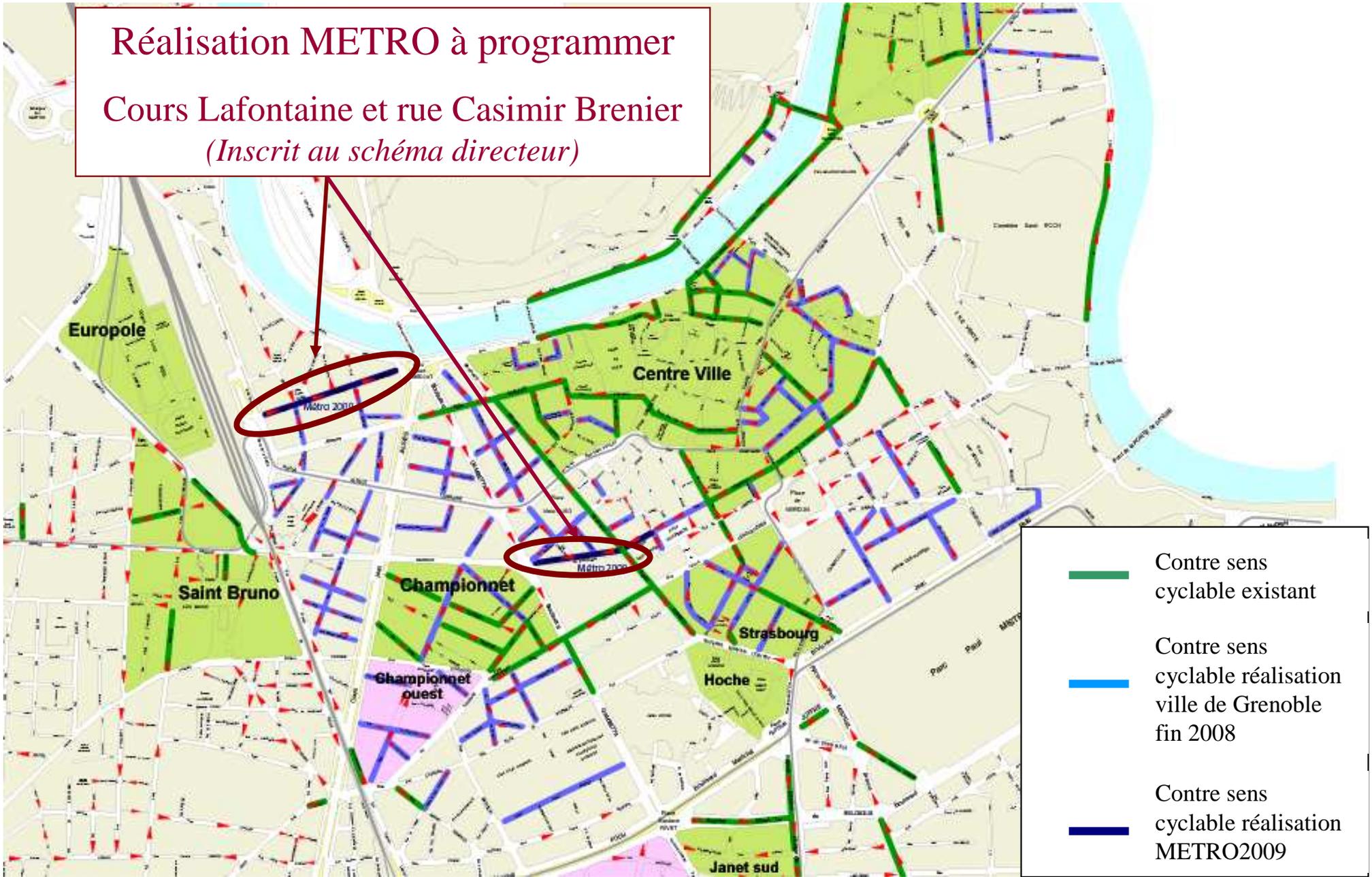
8,4 km de contre sens cycles réalisés sur 25 km de rues à sens unique



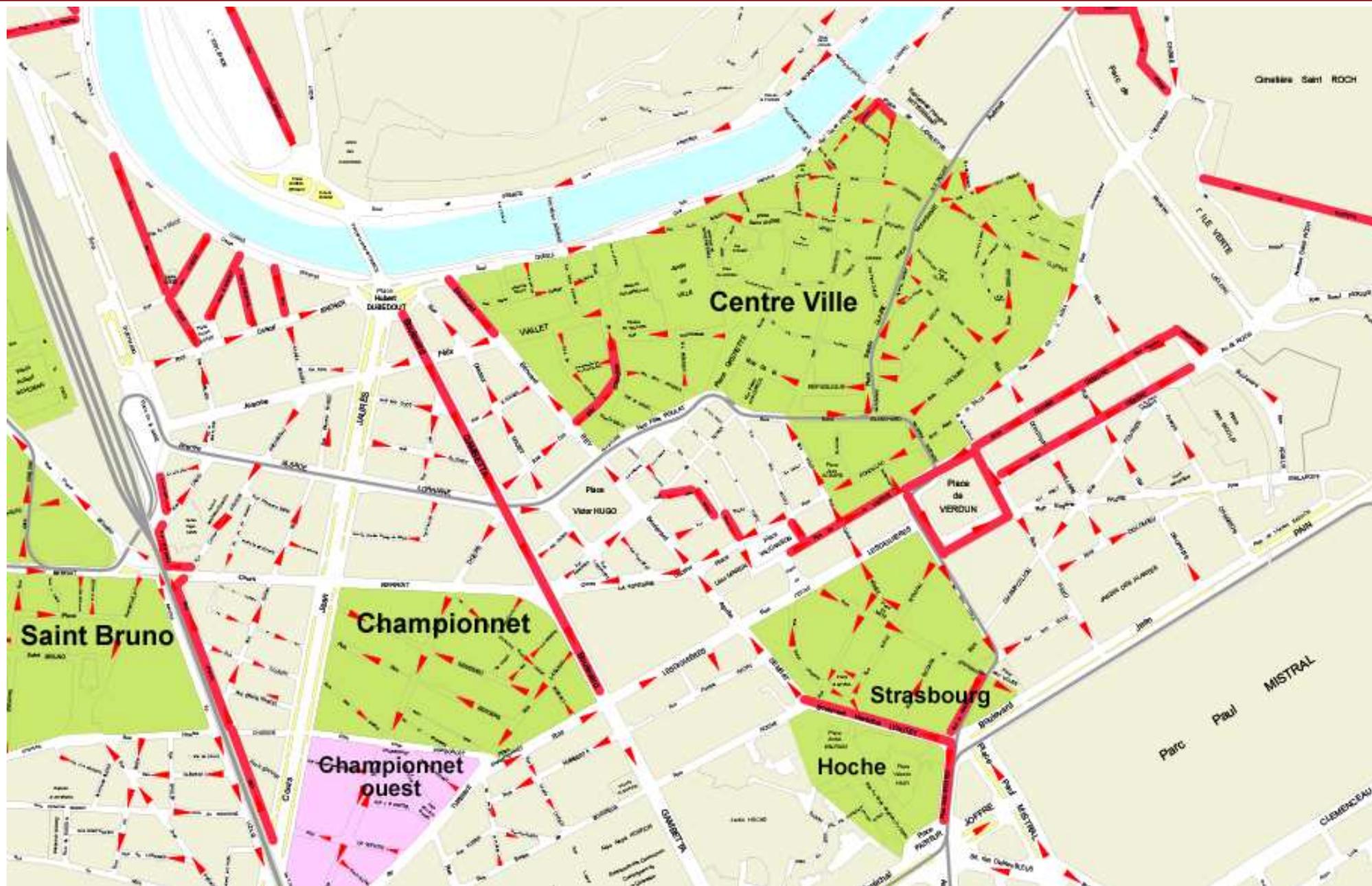
PROJET :

72% des rues à sens unique auront un contre sens cyclable (18 km/25km)

Réalisation METRO à programmer
Cours Lafontaine et rue Casimir Brenier
(Inscrit au schéma directeur)



Contre sens cyclables non réalisés dans cette première phase : 7 km



Aménagement type d'un contre sens cyclable





Contre sens cyclables réalisables avec marquage d'une bande cyclable

Lorsque le gabarit de la voie le permet, une BANDE CYCLABLE sera MATERIALISEE au sol pour marquer le contre sens :

- Rue Béranger
- Place Victor Hugo (voie ouest, dans la continuité de la rue Lamartine)
- Rue Condillac (entre Sault et Vicat)
- Rue Marcel Benoît
- Rue de Strasbourg
- Rue Haxo (entre Jean Bocq et Jean Pain)

- *Rue Casimir Brenier et Condillac (entre Rey et Sault) : METRO*

Rétablissement des priorités à droite

En même temps que la mise en place de contre sens cyclables, la PRIORITE A DROITE est rétablie afin de limiter la vitesse sur les carrefours suivants :

- Rue Gabriel Péri / Rue Colbert
- Rue Gabriel Péri / Rue Etienne Marcel
- Rue Gabriel Péri / Rue des Arts
- Rue Gabriel Péri / Rue Raymond Bank

- Rue Docteur Mazet / Rue Clôt Bey
- Rue Docteur Mazet / Rue Émile Augier

- Rue Lamartine / Place Victor Hugo